FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LYSOL® Continuous Action Toilet Bowl Cleaner (Canada)

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par : LYSOL® Continuous Action Toilet Bowl Cleaner (Canada)

: Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue. Unit #2

1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Toilet bowl cleaner

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

SDS # : 361386PSDS v6.0 Formulation # 361386 (443-151) DIN # : P.C.P. Act # 28059

UPC Code / Sizes : 35 gm bleach block in sealed package.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Toilet Bowl Cleaner

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : MATIÈRES SOLIDES COMBURANTES - Catégorie 3

TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1C
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation

des voies respiratoires) - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 1/16

2. Identification des dangers

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Danger

: Peut aggraver un incendie; comburant. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Généralités

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Porter des vêtements de protection. Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements, des produits incompatibles et des matières combustibles. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter un mélange avec des matières combustibles et autres produits incompatibles. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Le port de vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé hors du lieu de travail.

Intervention

: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage Élimination : Garder sous clef.

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales,

régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Dichloro-1,3 diméthyl-5,5' hydantoine 1,3-dichloro-5-éthyl-5-méthylimidazolidine-2,4-dione	≥30 - ≤60 ≥30 - ≤60 ≥10 - ≤30 ≥1 - ≤5	126-06-7 118-52-5 89415-87-2 7647-14-5

Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 2/16

3. Composition/information sur les ingrédients

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Inhalation

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation

: Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau

: Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion

: Nocif en cas d'ingestion.

Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 3/16

4. Premiers soins

Signes/symptômes de surexposition

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Contact avec les yeux

> douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Traitements particuliers

: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs

appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs

inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Matière oxydante. Peut aggraver un incendie.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

: 361386PSDS v6.0 **Date d'édition** : 8/25/2020 Code # : FF361386 Canada n° SDS 4/16

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éviter la formation de poussière. Utiliser un aspirateur avec un filtre HEPA réduira la dispersion de la poussière. Placer le produit déversé dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des vêtements, des produits incompatibles et des matières combustibles. Tenir à l'écart de la chaleur. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 5/16

7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Séparer des agents réducteurs et des matières combustibles. Conserver à l'écart de la graisse et de l'huile. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Dichloro-1,3 diméthyl-5,5' hydantoine	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018). TWA: 0.2 mg/m³ 8 heures. STEL: 0.4 mg/m³ 15 minutes. OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 0.2 mg/m³ 8 heures. STEL: 0.4 mg/m³ 15 minutes. NIOSH REL (États-Unis, 10/2016). TWA: 0.2 mg/m³ 10 heures. STEL: 0.4 mg/m³ 15 minutes. OSHA PEL (États-Unis, 5/2018). TWA: 0.2 mg/m³ 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

Protection de la peau

Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 6/16

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique : Solide. Couleur : Blanc.

Odeur : Slight, Pugent Seuil olfactif : Non disponible. pΗ : Non disponible.

Point de fusion : 120 à 148°C (248 à 298.4°F)

Point d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: >93.3°C (>199.9°F)

Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solides et : Non disponible. gaz)

Limites inférieure et supérieure d'explosion

(d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : Non disponible.

Solubilité : Partiellement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Solubilité dans l'eau : 0.54 g/l

Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de

: Non disponible.

décomposition

Viscosité : Non disponible.

: 361386PSDS v6.0 **Date d'édition** : 8/25/2020 7/16 Code # : FF361386 Canada n° SDS

9. Propriétés physiques et chimiques

Produit en aérosol

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

Risque de réactions dangereuses

: Le produit est stable.

: Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions

de stockage ou d'utilisation. Ces conditions peuvent inclure :

contact avec des substances combustibles

Les réactions peuvent inclure :

risque d'incendie ou d'intensification d'incendie

Conditions à éviter

: Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

les matières combustibles matières réductrices

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
3-bromo-1-chloro- 5,5-diméthylimidazolidine- 2,4-dione	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	1880 mg/m³	4 heures
	DL50 Orale	Rat	485 mg/kg	-
Dichloro-1,3 diméthyl-5,5' hydantoine	DL50 Cutané	Lapin	>20 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	542 mg/kg	-
1,3-dichloro-5-éthyl- 5-méthylimidazolidine- 2,4-dione	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	0.3 mg/l	4 heures
	DL50 Orale	Rat - Mâle, Femelle	579 mg/kg	-
chlorure de sodium	DL50 Orale	Rat	3000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé

: Based on Calculation method: Nocif en cas d'ingestion. & Nocif par inhalation.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
3-bromo-1-chloro- 5,5-diméthylimidazolidine- 2,4-dione	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	0.5 minutes 100 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
Dichloro-1,3 diméthyl-5,5' hydantoine	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
1,3-dichloro-5-éthyl-	Yeux - Opacité de la	Lapin	4	-	-

Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 8/16

11. Données toxicologiques

5-méthylimidazolidine-	cornée					
2,4-dione						
chlorure de sodium	Yeux - Modérément irritant	Lapın	-	24 heures	-	
				100		
				milligrams		
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	10 milligrams	-	
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures	-	
		•		500		
				milligrams		

Conclusion/Résumé

Peau : Based on Calculation method: Provoque des brûlures graves de la peau.

Yeux : Based on Calculation method: Provoque de graves lésions des yeux.

Respiratoire : Peut irriter les voies respiratoires.

Sensibilisation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
1,3-dichloro-5-éthyl- 5-méthylimidazolidine- 2,4-dione	peau	In vivo	Sensibilisant

Conclusion/Résumé

Peau : Based on Calculation method: Peut déclencher une réaction allergique.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	3000	Voie d'exposition	Organes cibles
LYSOL® Continuous Action Toilet Bowl Cleaner_FF361386_Canada	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Code # : FF361386_Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 9/16

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité
Estimations de la toxicité aiguë

Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 10/16

11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	(gaz)	(vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
LYSOL® Continuous Action Toilet Bowl Cleaner FF361386 Canada	514.7	N/A	N/A	11	N/A
3-bromo-1-chloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	485	N/A	N/A	1.88	N/A
Dichloro-1,3 diméthyl-5,5' hydantoine	542	N/A	N/A	N/A	N/A
1,3-dichloro-5-éthyl-5-méthylimidazolidine-2,4-dione	579	N/A	N/A	0.3	N/A
chlorure de sodium	3000	N/A	N/A	N/A	N/A

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Dichloro-1,3 diméthyl-5,5' hydantoine	Aiguë CE50 0.47 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 0.91 ppm Eau douce Chronique NOEC 70.9 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss Daphnie - Daphnia magna	96 heures 21 jours
chlorure de sodium	Chronique NOEC 14 ppm Aiguë CE50 2430000 µg/l Eau douce Aiguë CE50 28.85 mg/dm3 Eau douce	Poisson - Pimephales promelas Algues - Navicula seminulum Algues - Pseudokirchneriella	33 jours 96 heures 72 heures
	Aiguë CE50 519.6 mg/l Eau douce	subcapitata Crustacés - Cypris subglobosa	48 heures
	Aiguë CE50 4.96 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë Cl50 6.87 g/L Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce Chronique CL10 781 mg/l Eau douce	Poisson - Morone saxatilis - Larve Crustacés - Hyalella azteca - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures 3 semaines
	Chronique NOEC 6 g/L Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 0.314 g/L Eau douce Chronique NOEC 100 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia pulex Poisson - Gambusia holbrooki - Adulte	21 jours 8 semaines

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition : Non disponible. sol/eau (Koc)

Code # : FF361386_Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 11/16

12. Données écologiques

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN3085	UN3085	UN3085	UN3085
Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLIDE COMBURANT CORROSIF, N.S.A. (3-bromo-1-chloro- 5,5-diméthylimidazolidine- 2,4-dione)	Oxidizing solid, corrosive, n.o.s. (3-bromo-1-chloro- 5,5-diméthylimidazolidine- 2,4-dione)	OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (3-bromo-1-chloro- 5,5-diméthylimidazolidine- 2,4-dione)	Solide comburant, corrosif, n.s.a. (3-bromo- 1-chloro- 5,5-diméthylimidazolidine- 2,4-dione)
Classe de danger relative au transport	5.1 (8)	5.1 (8)	5.1 (8)	5.1 (8)
Groupe d'emballage	III	III	III	III
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

Autres informations

Classification pour le DOT : Quantité limitée Oui.

<u>Instructions de conditionnement</u> Exceptions: 152. Non vrac: 213. Vrac: 240. <u>Limitation de quantité</u> Voie aérienne [aéronef de passagers]/ferroviaire: 25 kg. Avion cargo: 100 kg.

Dispositions particulières 62, IB8, IP3, T1, TP33

Classification pour le TMD :

Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.23-2.25 (Classe 5), 2.40-2.42 (Classe 8).

<u>Limite pour explosifs et indice des quantités limitées</u> 5 <u>Indice de véhicule routier ou ferroviaire de passagers</u> 25

Dispositions particulières 16

Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 12/16

14. Informations relatives au transport

: Urgences F-A, S-Q

Dispositions particulières 223, 274

IATA

: Limitation de quantité Avion-passagers et avion-cargo: 25 kg. Directives du conditionnement 559. Avion-cargo uniquement: 100 kg. Directives du conditionnement 563. Quantités limitées - Avion-passagers: 5 kg. Directives du conditionnement Y545.

Dispositions particulières A3, A803

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de

déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC

: Non disponible.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis :

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** : Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

: Non inscrit

DEA List I Chemicals

: Non inscrit

(Precursor Chemicals)

: Non inscrit

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals)

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

SARA 304 RQ

: Non applicable.

SARA 311/312

Classification : MATIÈRES SOLIDES COMBURANTES - Catégorie 3

TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1C LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des

voies respiratoires) - Catégorie 3

Composition/information sur les ingrédients

: 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 13/16 Code # : FF361386 Canada n° SDS

15. Informations sur la réglementation

Nom	%	Classification
3-bromo-1-chloro-	≥30 - ≤60	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
5,5-diméthylimidazolidine-		TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 2
2,4-dione		IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Dichloro-1,3 diméthyl-5,5'	≥30 - ≤60	POUSSIÈRES COMBUSTIBLES
hydantoine		TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
		IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
1,3-dichloro-5-éthyl-	≥10 - ≤30	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
5-méthylimidazolidine-2,4-dione		TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 1
		LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
		SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: 1,3-DICHLORO-5,5-DIMETHYL

HYDANTOIN

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: 1,3-DICHLORO-5,5-DIMETHYL

HYDANTOIN; 2,4-IMIDAZOLIDINEDIONE, 1,3-DICHLORO-5,5-DIMETHYL-

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: 2,4-IMIDAZOLIDINEDIONE, 1,3-DICHLORO-

5,5-DIMETHYL-

Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

Éléments de l'étiquette

CCCR

Mention d'avertissement : AT

Mentions de danger

: ATTENTION

: POISON IRRITANT

LE CONTENU PEUT ÊTRE NOCIF PEUT IRRITER LES YEUX PEUT IRRITER LA

PEAL

Mesures de précaution : Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les

vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection et un équipement de

protection des yeux/du visage.

Autres informations / Recommandations

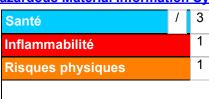
Autres informations : Aucun effet important ou danger critique connu.

Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu.

Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 14/16

16. Autres informations

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



NFPA (30B) aérosol Inflammabilité Non applicable

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition

Date de publication

précédente

: 01/06/2018

Version

Élaborée par : Reckitt Benckiser LLC.

Product Safety Department

1 Philips Parkway

Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.

FAX: 201-476-7770

Commentaires à l'issue de

: Updated section 2 classification. Revision on section 14.

la révision

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Code # : FF361386 Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 15/16

16. Autres informations

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : FF361386_Canada n° SDS : 361386PSDS v6.0 Date d'édition : 8/25/2020 16/16